

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 62

Artikel: Cote de l'argent
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

neige à Boncourt ; Troupe des jeunes à Boncourt ; Fauvette la blonde et brune hirondelle à Boncourt ; In bo de têche ai Boncoë ; 4 lovrous de lundî a soi ai Boncoë ; Dou que ne yelampe boire iun pu que l'âtre ai Boncoë ; Un mariage du 1^{er} dimanche de mai à Boncourt.

240. ANAGRAMME.

Avec les lettres du nom d'un général français qui fit la guerre à son pays, trouver le nom d'un arbre à l'ombre duquel on aime à se reposer.

241. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

- X X X X X 1. — Substance chimique.
- X X X X X 2. — Poète latin.
- X X X X X 3. — Aime à rire.
- X X X X X 4. — Précepte évangélique.
- X X X X X 5. — Vin d'Espagne.

242. CHARADE.

Fuyez les chances du premier.
Évitez l'excès du dernier.
Et n'éprouvez jamais l'entier.

243. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les désignations :

- X 1. — Tête de Lyon.
- X X X 2. — Manie.
- X X X X 3. — Bûche consumée.
- X X X X X X 4. — Fleur des champs.
- X X X X X 5. — Code religieux.
- X X X 6. — N'est pas affirmatif.
- X 7. — Fin de Napoléon.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 21 mars 1899.

Erratum. — Une erreur s'est glissée dans le dernier N° du *Pays du Dimanche*. Sous la rubrique « *Récréations du Dimanche* » n° 237 Acrostiche, l'ordre des définitions n° 4 et 5 doit être interverti.

LETTRE PATOISE

Enne hichtoire di bon vèye temps.

Ai y aviait enne fois in pouère vèye hanne chi vèye, qu'ân crayai que la bon Duë l'avait rebiaï. Son visaidge était chi sa qu'in bô ; ai l'était en l'aigouenië ai y aviait à moins dous djoués. Le tiurië que venié le vouëre aipré qu'ai y eu bayië tot ses droits, demandé en sa baichatte c'ment vait le père ? C'â bintôt lai fin, chire, qu'elle dié : ai n'veut pe pèssai lai neu. — Dé aye ! dié, le dgindre, pou cte fois, c'â fini : ai ne veut piepe allai en lai neu, c'âdge dà hië qu'ai gargouëye dinche. Ai farait pare nos précations pou l'enterrai saimmedi, vu lai besaingne que presse. Voili note hanne que pait pou s'en allai in-

vital ses poirents en l'enterrement. pou sainmedi és heutes di maitin. Tiain ai feu l'aivi, lai fanne allé tieudre des pommes, pou faire des begnats pou les invitais. Elle était chu le pomier, tiain le mërre de lai commune pessé : « Cment vait le père dié-t-é ? — Ai l'a quasiment pèssai ; en l'enterre sainmedi és heutes. Tiain elle eut fini de tieudre ses pommes, elle ralé vouëre son père, qu'elle crayait trovai mouë, main. c'ment ai raincoyait oncouë, elle s'en allé faire sai moirande. Par voi les ché, son hanne rentré, et dà chu lai pouëtche ai demandé : « A-ce fini ? — Poncouë ; ai gargouëye aidé » Ai moirandenne, ai pe, ai l'allenne se couchië. Le lendemain tot à maitin, c'â l'hanne que s'révoyé le premië ; son bâ père vètië oncouë. Ai s'couë sai fanne : « Dis-vouëre Mairië ! ai n'en veut pe fini ! que fât-é faire ? — Oh ! ai n'veut pe pèssai lai djouennai pouchur, ai pe, le mërre ne s'veut pe opposai qu'en l'enterreuche demain, vu que lai bèsengne presse. An on bin dinche fait pou le père Mathieu, qu'â mouë droit tiain en mouëchenait. » Ai dèdjunenne, ai peu ai l'allenne travaivië en lai fin ; a médi, ai r'venienne — le vèye n'était poncouë mouë, sai goerdge entreuvië léchai aidé pèssai son siouëche. Ai nonnenne, ai peu ai r'paichenne. Es ché, ai réchepirai oncouë ! Le dgindre était és cent côs : « Eh ! mon Duë ! que v'lan nos faire ? » Ai s'en vaint trovai le mërre ; ai io promètché de siouëre les oeuyes, ai pe de bayië tot de mainme son consentement pou l'enterrai le lendemain. Lesoi, ai s'couchenne c'ment lai vouaille. Tiain ai se révoyienne, le pouëre vèye n'è-p'oncouë mouë, c'était poëtchain le djoué de l'enterrement ! ! ! ! Ai se demandint ço qu'ai v'lin faire ! « Nos ne serin pu contremaindai tu les dgens qu'aïcmençant dje de veni » En effet les fannes des pu pré poirents airivennent lai tête tieuvië d'in grand voile, les hannes avo ios vestes de drai. L'hanne et lai fanne puërint ; ai ne saivin cment echpliquai lai tchose. « Nos n'airins pe crayu qu'ai v'laidurië chi longtemps, tot le monde airait fait c'ment nos ! » Les invitais s'en v'lin rallai tot capous, main le dgindre ios dié : « Nos v'lan tot de mainme cassai enne crôte ; mai fanne è fait des begnats, nos en v'lan profitai. » Les fannes alennent tchaimpait in cò d'œuyë dain lai tchaimbre di vèye. Ai se diin ienne l'âtre : « an dirait avoi enne pompe que n'é pu d'ave » Ai s'entalenne pou maindgië les begnats. « Ah ! çâ le père que s'rait content s'ai nos voyait : ai les aimait bin d'son vètiain, main son touë a pèssai mitenain, ai n'en veu pu jamais maindgië » Lai fanne rempiachait aidé ios voires de citre ! ai l'étiin bintôt achi djouéyeux qu'en enne nace, tiain enne vèye fanne qu'était d'moirai voi le moribond, crié pai lai fenêre : « ai la pèssai ! ai la pèssai ! » Ai se coigenne tus ; les fannes se ieuvennent pou allai vouëre. Ci cò, ai l'était bin mouë ; ai aviait piaquai de gargouë. Le pouëre vèye aviait mâ tchoisi son houere ! Euhe-t-é oncouë aittendu enne bous-saie. Lai baichatte ai pe l'dgindre ne puërin pu, ai l'étiin tranquilles mitenain. Ai diin : « nos saivin bin que çoli ne poëyait pe durië, s'ai s'é-tait pië décidai ste neu pèssai, çoli n'airait pe fait tot ci déraïngement pour ran. C'â tot de mainme, en l'enterront iundi. » Les invitais, tu aivetchis di djoué de l'enterrement s'en reveniant en djasant de l'aire, content tot de mainme d'avoi poyu cassai enne crôte, ai pe boire di bon citre. Tiain ai feune l'aivi. L'hanne et lai fanne se ravouëttennt. Lai fanne dié : « Ai farait tot pairië r'faire douë träs begnats ; — Eh ô ! dié l'hanne, main ai ne farait pe que çoli airriveu-che tot les djoués ! »

Lai vèye fanne de Tcherevez.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Chermouille-Asuel. — Assemblée paroissiale le 12 à 3 h. pour s'occuper des réparations à faire au presbytère et arrêter le budget.

Courtemaiche. — Assemblée paroissiale le 12 à 2 1/2 pour passer les comptes et voter le budget.

Courtedoux. Le 12 à 12 1/2 pour nommer une institutrice et statuer sur un achat de terrain.

Montenol. — Le 12 à 2 h. pour passer les comptes.

Vicques. Le 12 à 2 h. pour s'occuper des établissements de la 9^e année scolaire et de l'école complémentaire, passer les comptes de 1898.

— Assemblée bourgeoise de suite après pour adjuger la garde des troupeaux, construire des chemins etc.

Bressaucourt. Le 19 à midi pour voter un règlement d'impositions, réviser le règlement de jouissances des cantons, statuer sur une liste de dégrèvement etc.

Cote de l'argent

du 8 Mars 1899

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. — le kilo.

Variétés

Il paraît que les chevaux ont aussi mal aux dents. Un dentiste américain, qui manque de clients, a eu l'ingénieuse idée de visiter les haras et de démontrer aux propriétaires combien leurs chevaux seraient plus dociles si leurs dents cariées étaient extraites ou plombées. L'idée a pris, et les affaires du dentiste entreprenant vont bien maintenant. Seulement, il s'est déjà truvé des imitateurs.

Les voleurs chinois sont une race au moins originale. Avant de pénétrer dans un appartement, ils brûlent devant le trou de la serrure un ingrédient dont la fumée produit des effets narcotiques à toute personne dans l'appartement où ils veulent opérer. Les victimes entendent tout, mais ne peuvent rien faire. Le seul antidote contre ce charme est l'eau froide. C'est pourquoi les Chinois riches en ont toujours au chevet de leur lit.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy.